

Union Nationale de Producteurs de Riz du Burkina



PLAN D'ACTIONS 2015

1 – Axe Stratégique N° 1 : Amélioration des services techniques et économiques offerts aux membres

| Objectifs Spécifiques | Stratégies d'intervention | Actions préconisées |
|---|--|--|
| 1 - Améliorer l'accès des riziculteurs aux facteurs de production | Stratégie 1 – Faciliter l'accès des producteurs à davantage de superficies rizicoles | A1.1.1 – Réaliser 5 études de faisabilité en vue de mobiliser des ressources nécessaires aux désensablements et aux réhabilitations des ouvrages actuels |
| | | A1.1.2 - Désensabler et réhabiliter 5 ouvrages de maîtrise d'eau actuels des zones de productions aménagés |
| | | A1.1.3 – Reboiser 50 km de berges des barrages et retenues d'eau pour réduire le phénomène de l'ensablement |
| | Stratégie 2 – Faciliter l'accès des producteurs aux intrants | A1.1.4 – Mettre en place 1 dispositif efficace d'approvisionnement en intrant |
| | | A1.1.5 – Former 60 semenciers sur la technique de production des semences améliorées de riz |
| | | A1.1.6 – Appuyer 30 semenciers à produire des semences améliorées |
| | | A1.1.7 – Créer 5 boutiques d'intrants et de matériels dotées de fonds de roulement au sein des OPR de base |
| | Stratégie 3 – Faciliter l'accès des producteurs aux équipements performants | A1.1.8 - Mettre en place 1 mécanisme facilitant l'acquisition des équipements par les riziculteurs |
| | | A1.1.9 - Construire et équiper 2 magasins de stockage d'engrais (dont 1 de 150 tonnes et 1 de 80 tonnes) |
| | | A1.1.10 – Fournir des équipements de production et de post-récolte aux OPR (3 tracteurs, 10 motoculteurs, 10 vanneuses, 10 batteuses) |
| | | A1.1.11 - Former 60 responsables d'OPR sur l'utilisation et la gestion des équipements en commun |
| | | A1.1.12 – Négocier des modalités de financement adaptées à la filière riz en alliance avec les autres acteurs |
| 2 - Améliorer la performance des exploitations de riz | Stratégie 4 – Améliorer le niveau de maîtrise des techniques de riz par les riziculteurs | A1.2.1 – Former 240 producteurs sur les itinéraires techniques du riz et les activités de post-récolte |
| | | A1.2.2 – Organiser 6 visites d'échanges bords champs entre producteurs |
| | | A1.2.3 - Réaliser des visites de suivi technique des parcelles |
| | Stratégie 5 - Vulgariser les bonnes | A1.2.4 – Former 90 producteurs sur les bonnes pratiques de riziculture (PPU, SRI, Compost) et à la mettre en place des parcelles |

| | | |
|---|--|--|
| | pratiques de production de riz | d'expérimentation A.1.2.5 - Appuyer 60 producteurs à mettre en place des parcelles d'essais sur les bonnes pratiques de production du riz A1.2.6 – Réaliser 240 fosses de compostage au profit des riziculteurs |
| | Stratégie 6 – Mettre en place le CEF dans les OPR | A1.2.7 – Former 25 producteurs sur la démarche et la mise en place des outils CEF de suivi technico-économique des cultures de riz A1.2.8 – Appuyer 25 producteurs à mettre en place le Conseil à l'exploitation familial (CEF) A1.2.9 – Tenir 1 rencontre annuelle des producteurs pratiquant le CEF pour faire le bilan de fin de campagnes agricoles A1.2.10 – Ouvrir 10 centres d'alphabétisation pour favoriser la mise en place du CEF dans plusieurs exploitations familiales |
| 3 - Organiser et mieux structurer la commercialisation | Stratégie 7 – Doter les OPR d'équipements (matériels et infrastructures) de commercialisation | A1.3.1 – Construire et équiper 4 magasins de stockage de récolte avec aires de séchage et de battage (dont 1 de 250 T, 2 de 150T et 1 de 80 T) A1.3.2 – Réhabiliter 2 anciens magasins de stockage disponibles dans les zones de production du riz |
| | Stratégie 8 – Diffuser les expériences de bonnes pratiques de commercialisation au sein des OPR | A1.3.3 – Former 60 responsables d'OPR sur les approches de warrantage et de vente groupée A1.3.4 – Appuyer 5 OPR à mettre en place des actions de warrantage et de vente groupée |
| | Stratégie 9 – Renforcer les compétences des OPR dans la gestion du service de commercialisation | A1.3.5 – Organiser 60 sessions de concertation entre les acteurs de la filière riz au niveau local pour faciliter la commercialisation A1.3.6 - Former 90 membres des OPR sur des thématiques d'amélioration de la vente (gestion des stocks, stratégie de vente groupée, contractualisation, etc.) A1.3.7 – Organiser 6 visites d'échange entre les OPR sur la commercialisation à l'intérieur du pays |
| | Stratégie 10 – Réaliser des actions de promotions du riz national | A1.3.8 – Organiser 1 foire annuelle du riz national A1.3.9 – Participer à 1 journée promotionnelle des produits locaux A1.3.10 – Participer à 2 événements de promotion du riz organisés par d'autres acteurs à l'intérieur et à l'extérieur A1.3.11 – Créer et gérer 1 comptoir du riz national à Ouagadougou A.1.3.12 - Améliorer les relations entre les OPR et les acheteurs institutionnels (SONAGESS, PAM, Entreprises de Transformation) A1.3.13 – Réaliser des campagnes de sensibilisation (sur les médias pour faire connaître le riz national et sur le rôle de l'UNPRB dans la représentation et la défense des intérêts des membres). A1.3.14 - Organiser 1 dialogue national sur les importations de riz et leurs conséquences sur la filière nationale du Burkina Faso A1.3.15 – Construire et équiper 3 Mini-rizeries |

2 – Axe Stratégique n° 2 : Amélioration de l'organisation des riziculteurs et de la structuration des organisations de producteurs de riz

| Objectifs Spécifiques | Stratégies d'intervention | Actions préconisées |
|---|--|--|
| 1 - Accompagner le processus d'organisation des producteurs et de consolidation des OPR | Stratégie 1 – Appuyer l'organisation des riziculteurs dans les zones de production du pays | A2.1.1 – Organiser 20 rencontres de sensibilisation des riziculteurs dans tout le pays sur la vie coopérative et l'utilité d'être organisée |
| | Stratégie 2 – Doter les OPR de textes juridiques réglementaires (OHADA) et accompagner leur reconnaissances par les autorités compétentes | A2.1.2 – Appuyer 15 OPR dans l'élaboration ou la relecture de leurs textes juridiques et réglementaires |
| | | A2.1.3 – Appuyer la tenue des AG de création et/ou de validation des textes statutaires et réglementaires de 15 OPR de base |
| | Stratégie 3 – Doter les OPR d'outils de gestion administrative et financière | A2.1.4 - Accompagner 15 OPR dans leurs procédures de reconnaissance auprès des autorités compétentes |
| 2 - Promouvoir la structuration des OPR à l'échelle du pays | Stratégie 4 – Promouvoir la structuration des OPR au niveau national | A2.1.5 – Appuyer la mise en place des outils de gestion au sein de 15 OPR |
| | | A2.2.1 – Organiser 10 sessions de concertation entre les OPR sur leur mise en unions dans 15 provinces |
| | | A2.2.2 – Appuyer 5 Unions d'OPR dans la tenue de leurs AG de création dans les provinces |
| | | A2.2.3 - Organiser 1 session de concertations nationale entre les OPR sur des thématiques structurantes (mécanisation, crédit, intrants, commercialisation, etc.) |

3 – Axe Stratégique N°3 : Renforcement des capacités techniques et de gestion des OPR à tous les niveaux

| Objectifs Spécifiques | Stratégie d'intervention | Actions préconisées |
|--|---|--|
| 1 - Améliorer la gouvernance interne et la gestion des OPR | Stratégie 1 - Améliorer le fonctionnement institutionnel des OPR | A3.1.1 – Former 60 responsables sur le fonctionnement et la gestion des coopératives pour améliorer le niveau organisationnel des OPR |
| | | A3.1.2 – Former 60 élus des OPR sur leurs rôles et tâches |
| | | A3.1.3 – Former 120 responsables des OPR sur la tenue des outils de gestion des OPR |
| | | A3.1.4 - Former 60 responsables d'OPR sur la gestion comptable de leurs structures |
| | | A3.1.5 – Former 15 responsables d'OPR sur l'utilisation de l'outil |

| | | |
|---|---|---|
| | | informatique (Word, Excel, Internet, etc.) |
| | | A3.1.6 – Organiser 6 voyages d'échanges entre les OPR au niveau national sur des expériences « réussies » d'organisation et de gestion des OPR à l'extérieur de la filière |
| | | A3.1.7 – Vulgariser le manuel des procédures de l'UNPRB adapté aux fonctionnements des OPR |
| 2 - Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des OPR | Stratégie 2 - Doter les OPR de plans d'actions | A3.2.1 - Former 60 responsables d'OPR sur la démarche d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi d'un plan d'actions |
| | | A3.2.2 - Appuyer 5 OPR à élaborer leur plan d'actions |
| | | A3.2.3 – Former 60 responsables d'OPR sur la maîtrise d'ouvrage des actions mises en place en leur faveur |
| | Stratégie 3 : Doter les OPR de personnels d'accompagnement | A3.2.4 – Former les paysans relais et animateurs endogènes sur la mise en place des services au sein des OPR |

4 – Axe Stratégique n°4 : Mobilisation des ressources propres

| Objectifs Spécifiques | Stratégies d'intervention | Actions préconisées |
|--|---|--|
| 1- Assurer la mobilisation effective des ressources à l'échelle de l'UNPRB | Stratégie 2 : Mobiliser des ressources propres | A4.1.1 – Organiser 5 rencontres de présentation et d'explication de la stratégie de mobilisation de ressources dans les provinces |
| | | A4.1.2 – Sensibiliser les OPR pour le paiement des cotisations et autres contributions au fonctionnement de l'UNPRB |
| | | A4.1.3 - Suivre la mobilisation et de la gestion des ressources propres |

5 – Axe Stratégique n°5 : Amélioration de la visibilité et de la crédibilité de l'UNPRB ;

| Objectifs Spécifiques | Stratégie d'Intervention | Actions Préconisées |
|--|---|---|
| 1 - Accroître la visibilité et l'efficace de l'UNPRB | Stratégie 2 : Produire des outils des communications | A5.1.1 – Produire des bulletins de liaison périodiques |
| | | A5.1.2 – Produire des outils divers de communication (dépliants, affiches, cartes de visites, etc.) |
| 2 - Renforcer l'expertise des responsables de l'UNPRB sur la production et la commercialisation du riz | Stratégie 1 : Produire et rendre disponible des données fiables sur la production et la commercialisation du riz paddy | A5.2.1 – Suivre les performances des exploitations familiales de riz |
| 3 - Etablir et renforcer les relations entre l'UNPRB, d'autres OP nationales et des PTF | Stratégie 4 : Instaurer un dialogue permanent entre l'UNPRB et ses partenaires institutionnels | A5.3.1 – Organiser 1 cadre de dialogue multi acteurs existant en tenant une rencontre annuelle réunissant l'UNPRB et ses partenaires |

6 – Axe stratégique n°6 : Renforcement de l'UNPRB dans son rôle de représentation et de défense des intérêts des membres

| Objectifs Spécifiques | Stratégies d'intervention | Actions préconisées |
|--|---|---|
| 1 – Favoriser l'émergence d'élus capables de réaliser ou de soutenir des actions de lobbying et de plaider des OPR | Stratégie 1 - Renforcer les capacités d'analyse et de proposition des OPR sur les politiques agricoles | <p>A6.1.1 – Former 30 responsables d'OPR en lobbying, plaider</p> <p>A6.1.2 – Organiser 1 session nationale de concertations sur des questions d'actualité</p> |
| 2 - Renforcer les capacités d'intervention des équipes techniques du réseau | Stratégie 2 – Mettre en place un dispositif national d'intervention performant | A6.2.1 – Assurer la formation continue des ressources humaines (15 agents) |
| 3 - Assurer le fonctionnement institutionnel de l'UNPRB | Stratégie 3 – Assurer le fonctionnement institutionnel de l'UNPRB de 2014 à 2018 | <p>A6.3.1 – Assurer le paiement régulier des salaires du personnel de l'UNPRB</p> <p>A6.3.2 - Assurer le fonctionnement des organes statutaires (AG, CA, BE, CC)</p> <p>A6.3.3 – Assurer la prise en charge des frais de mission des élus et techniciens à l'intérieur et l'extérieur du pays</p> <p>A6.3.4 – Assurer le règlement des charges locatives du bureau (loyer, eau, électricité, entretien et réparation) durant 5 ans</p> <p>A6.3.5 – Assurer le fonctionnement des véhicules (1 véhicule et 56 motos de terrain)</p> <p>A6.3.6 – Assurer les frais d'hébergement du site web et l'entretien de la base de données</p> <p>A6.3.7 – Assurer les frais administratifs du siège</p> <p>A6.3.8 – Rechercher et acheter un terrain pour en faire un siège</p> |
| 4 - Améliorer la gouvernance du plan stratégique | <p>Stratégie 4 : Maîtriser l'exécution du plan stratégique grâce à une programmation efficace</p> <p>Stratégie 5 : Evaluer les actions et contrôler la gestion des financements du plan stratégique</p> | <p>A6.4.1 – Tenir 1 rencontre du comité de pilotage du plan stratégique</p> <p>A6.4.2 – Organiser des rencontres semestrielles de revue et de (re) programmation des activités du plan stratégique</p> <p>A6.5.1 – Réaliser 1 évaluation externe du plan stratégique</p> <p>A6.5.2 – Auditer annuellement les comptes de l'UNPRB</p> |